



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2021



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)

Association loi 1901
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association CAIO,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

«CAIO»

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2021

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant la correction d'erreurs sur la comptabilisation des subventions non consommées.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les concours publics et subventions du CAIO se sont élevées à 10 932 583 euros pour l'exercice 2021. Des produits constatés d'avance ainsi que des fonds dédiés ont été enregistrés à la clôture de l'exercice pour respectivement 304 510 euros et 2 801 919 euros. Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des subventions conformément au règlement comptable ANC N°2018-06. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées par l'analyse des conventions signées entre votre association et ses financeurs. Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2021

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

«CAIO»

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,

Le 08 Juin 2022

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:
Laurent CARPONSIN
4BF7FE36681A40C

Laurent CARPONSIN

Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.

Ce rapport contient 24 pages.



Vu le Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 515	12 515		19
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	307 500		307 500	
ACTIF CIRCULANT	Constructions	1 816 872	37 734	1 779 138	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	738 217	697 000	41 218	73 980
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	47 325		47 325	26 301
	TOTAL (I)	2 922 429	747 249	2 175 181	100 300
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	59 254		59 254	62 459
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	152 720	14 173	138 547	79 460
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	80 122		80 122	92 603
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 457		11 457	11 457
	DISPONIBILITES	5 787 247		5 787 247	5 400 483
	Charges constatées d'avance	108 596		108 596	60 252
	TOTAL (II)	6 199 396	14 173	6 185 222	5 706 714
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	9 121 825	761 422	8 360 403	5 807 014
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					



Vu le Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	902 653	895 566
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	480 206	464 379
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	183 942	319 509
	Excédent ou déficit de l'exercice	650 840	(51 605)
	Total des fonds propres (situation nette)	2 217 641	1 627 849
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	41 958	60 366
	Provisions réglementées	216 557	213 173
	Total des autres fonds propres	258 516	273 538
	Total des fonds propres	2 476 156	1 901 387
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 801 919	1 991 177
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	2 801 919	1 991 177
Provisions	Provisions pour risques	10 381	10 381
	Provisions pour charges	99 590	96 712
	Total des provisions	109 971	107 093
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 752 149	
	Emprunts et dettes financières divers	13 312	7 309
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 109	208 673
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	561 277	578 822
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		851 052
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	304 510	161 500
	Total des dettes	2 972 357	1 807 357
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 360 403	5 807 014
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	650 839,76	(51 604,67)
	(1) Dont à moins d'un an	1 305 227	1 807 357
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020



Vu le Commissaire aux Comptes

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	30	180
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	328 791	276 273
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	10 932 583	9 934 409
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	37 264	212 650
	Utilisations des fonds dédiés	1 970 834	1 881 151
	Autres produits	15	647
	Total des produits d'exploitation	13 269 516	12 305 310
	Achats de marchandises	(2 233)	(1 470)
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	922	267
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	6 927 269	6 811 415
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	397 276	259 447
	Salaires et traitements	2 409 928	2 435 563
	Charges sociales	831 241	855 353
	Dotation aux amortissements et dépréciations	81 361	41 026
	Dotation aux provisions	2 878	16 307
	Reports en fonds dédiés	2 801 919	1 970 834
	Autres charges	4 720	6 254
	Total des charges d'exploitation	13 455 279	12 394 996
RESULTAT D'EXPLOITATION		(185 762)	(89 687)

Compte de Résultat 2/2



Vu le Commissaire aux Comptes

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(185 762)	(89 687)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 584	12 537
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 584	12 537
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	8 702	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 702	
RESULTAT FINANCIER		(5 118)	12 537
RESULTAT COURANT avant impôts		(190 880)	(77 150)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	851 961	7 806
	Sur opérations en capital	35 707	21 946
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20 343	4 622
	Total des produits exceptionnels	908 011	34 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	16 570	
	Sur opérations en capital	43 703	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 384	8 829
	Total des charges exceptionnelles	63 657	8 829
RESULTAT EXCEPTIONNEL		844 353	25 545
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2 633	
TOTAL DES PRODUITS		14 181 111	12 352 221
TOTAL DES CHARGES		13 530 271	12 403 825
EXCEDENT ou DEFICIT		650 840	(51 605)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**



Vu le Commissaire aux Comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 360 403 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 181 111 euros** et un total **charges** de **13 530 271 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **650 840 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Les règlements ANC n°2014-03 du 5/06/2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif.
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Identification de l'association:

Le Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation, dit CAIO, a pour buts **d'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficulté**, et d'être un lieu de réflexion, d'enquêtes et d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Créé en 1989 à l'initiative d'un collectif d'associations et du Directeur de la DDASS de la Gironde réunis autour d'une réflexion sur les problèmes d'errance. Son siège social est situé 6 rue du Noviciat à Bordeaux.

Description de l'objet social :

Cette association a pour but:

- D'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficultés et de les



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

accompagner dans la recherche d'un logement autonome pérenne et d'un emploi stable,
- D'être un lieu de réflexion, d'enquêtes, d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de lutte contre l'exclusion.

Organisation :

L'association du CAIO se découpe en 4 pôles :

POLE INSERTION :

L'Etat, le Conseil Départemental, la ville de Bordeaux et son CCAS ont décidé en 1994 d'unir leurs moyens pour mettre en œuvre une plateforme d'accueil des personnes sans résidence stable sur la ville de Bordeaux.

La PAPE a pour objectif d'organiser dans un lieu unique l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement social des ménages de plus de 18 ans, seuls ou en couples, avec ou sans enfant(s), sans résidence stable sur la ville de Bordeaux, afin de répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

- **PAPE** : plateforme d'accueil des personnes en errance
- **BAGAGERIE** : casiers à disposition des SDF (+douches/laverie/café...)
- **AVDL** : accompagnement vers et dans le logement
- **SELF** : mesure sociale emploi logement formation
- **AGLS** : accompagnement à la gestion locative et sociale depuis 2019
- **EQUIPE MOBILE** : déploiement d'équipes mobiles de prévention des expulsions locatives
- **UN CHEZ SOI D'ABORD**

POLE ORIENTATION :

- **LE 115 – SIAO URGENCE :**

-115 : appel d'urgence pour les sans abris ou en situation de grande précarité d'hébergement : mise à l'abri via l'hôtel

-SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

POLE HERBERGEMENT :



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- **RELAIS DU BOUSCAT LA CHENERAIE** : relais maternel de 22 places pour les femmes avec leurs enfants en attente d'une place en foyer maternel
- **MEUNIER** : foyer d'accueil d'urgence 49 places – pour les familles
- **CHRS LION D'OR** : centre d'hébergement et réinsertion social : logements meublés pour 14 familles – difficultés pour trouver des bailleurs en logements sociaux
- **IML** : Inter Médiation Locative (pour les ménages)
- **ALT/ASE** : dispositif d'hébergement qui accueille 12 femmes seules avec 1 ou plusieurs enfants
- **DUP** : Dispositif d'urgence pérenne (pour les familles) : 2 appartements
- **SOUS-LOC DALO** : accès à un logement en sous-location

POLE ASILE :

Le pôle Asile a été créé en 2016 et est composé des services HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) et CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile).

- **CADA** : Centre d'accueil des demandeurs d'asile
- **HUDA** : service d'hébergement des demandeurs d'asile (mise à disposition d'hôtels, d'appartement sur le parc privé ou public)

Faits caractéristiques de l'exercice:

- Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont été affectées par la COVID-19 sur l'exercice 2021.
- Acquisition d'un immeuble pour les nouveaux locaux du CAIO pour 2 050K€ : acte signé le 6/05/2021
- financement de l'immeuble par emprunt à hauteur de 1 800K€.

Evènements postérieurs à la clôture:

A la date d'arrêté des comptes 2021, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Suite à la guerre UKRAINE/RUSSIE, la métropole a formulé à l'association une demande de prise en charge de réfugiés Ukrainiens au gymnase Barbey.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

L'exercice 2021 a fait l'objet d'une correction d'erreur :

Au 31 décembre 2020, le montant cumulé des subventions non consommées s'élevait à 851 052€.

Ce montant a été repris sur l'exercice 2021 pour sa totalité en produits exceptionnel.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations:

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels 1 à 5 ans
- Agencements & aménagements des constructions 3 à 20 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau 2 à 5 ans
- Mobilier de bureau 2 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Un immeuble a été acquis en 05/2021 pour 2 050k€ et a fait l'objet d'un amortissement par composants:

COMPOSANTS	% VALEUR TOTALE	MONTANT COMPOSANTS	NOMBRE ANNEES AMORT	VALEUR AMORT/AN
TERRAIN COMPTE 211000	15%	307 500,00	-	0
GROS ŒUVRE COMPTE 213100	45%	922 500,00	30,00	30 750,00
FACADE ETANCHEITE CPT 213100	15%	307 500,00	20,00	15 375,00
IGT COMPTE 213100	15%	307 500,00	20,00	15 375,00
AGENCEMENT COMPTE 213100	10%	205 000,00	20,00	10 250,00



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Valeur mobilières de placement:

Elles sont constituées de sicav de trésorerie et sont valorisées selon la méthode du "premier entré premier sorti".

Au 31 décembre 2021 la valeur estimative du portefeuille s'élève à 11 399€.

Provision pour risques et charges:

Une provision est constituée dès qu'un élément d'actif est susceptible, à une forte probabilité, de voir sa valeur baisser, ou lorsqu'il doit être envisagé de s'acquitter de charges à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont calculées au mieux de la connaissance de l'association à la clôture du bilan.

Créances et dettes:

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités:

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds dédiés:

Les subventions versées et non utilisées en totalité à la clôture de l'exercice sont inscrites en fonds dédiés par le biais d'un compte de charges.

La part des subventions pluriannuelles relatives aux exercices futurs est comptabilisée en PCA au prorata de la durée de la convention.

Subventions :

L'association reçoit plusieurs types de subventions :

- des dotations globales des tiers financeurs ;
- des subventions de fonctionnement pour les différents dispositifs ;
- des subventions d'investissement rapportées au compte de résultat en fonction de la durée



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de vie des immobilisations qu'elles financent.

Autres informations:

Rémunération des dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 148 041 €.

Engagements de retraite :

Le montant de la provision pour engagement de retraite comptabilisée au bilan s'élève à 99 590 € au 31 décembre 2021. La dotation complémentaire comptabilisée sur l'exercice s'élève à 2 878 €. Elle a été calculée dans l'hypothèse de départ à la retraite volontaire.

Nous avons retenu pour le calcul de cette provision un taux de progression des rémunérations de 2%, un taux d'actualisation de 3.5% et un taux de rotation moyen.

Garanties bancaires :

Garantie donnée sur le prêt de 1 800 K€ octroyé par la Caisse d'Epargne :

- privilège du prêteur de deniers pour un montant de 1 800 K€

Honoraires de Commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires de Commissariat aux comptes pris en charge par l'association au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de la mission d'audit légal, s'élève à 10 111 euros.

Effectif moyen 2021 :

Cadres : 6

Non cadres : 80

Total : 86

Contibutions volontaires :

L'association n'est pas en mesure de donner un caractère fiable à la collecte de l'information.



Vu le Commissaire aux Comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 515					12 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 515					12 515
CORPORELLES	Terrains			307 500			307 500
	Constructions sur sol propre			1 742 500			1 742 500
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement			74 372			74 372
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	633 151				150 610	482 541
	Matériel de transport	28 887		14 480		8 287	35 080
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	195 621		25 895		919	220 596
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		857 659		2 164 747		159 816	2 862 589
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 301		21 024			47 325
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 301		21 024			47 325
TOTAL		896 475		2 185 771		159 816	2 922 429



Vu le Commissaire aux Comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	12 496	19		12 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 496	19		12 515
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		35 875		35 875
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		1 859		1 859
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	565 625	24 848	111 980	478 493
	Matériel de transport	22 535	3 190	3 215	22 511
	Matériel de bureau, mobilier	195 519	1 396	919	195 996
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	783 679	67 168	116 114	734 734
TOTAL		796 175	67 187	116 114	747 249



Vu le Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	47 325		47 325
	Clients, usagers douteux ou litigieux	23 072	23 072	
	Autres créances clients, usagers	129 648	129 648	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	575	575	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	3 981	3 981	
	Divers	75 565	75 565	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	108 596	108 596	
	TOTAL DES CREANCES	388 764	341 438	47 325
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 752 149	85 019	342 782	1 324 348
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 312	13 312		
	Emprunts et dettes financières divers	341 109	341 109		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	259 385	259 385		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	252 946	252 946		
	Impôts sur les bénéfices	2 633	2 633		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 314	46 314		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	304 510	304 510		
	TOTAL DES DETTES	2 972 357	1 305 227	342 782	1 324 348
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		48 769			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Vu le Commissaire aux Comptes

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	213 173	3 384		216 557
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	213 173	3 384		216 557
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 381			10 381
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	96 712	2 878		99 590
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	107 093	2 878		109 971
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		14 173		14 173
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		14 173		14 173
TOTAL GENERAL		320 265	20 436		340 701
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			17 051 3 384		20 343
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges constatées d'avance



Vu le Commissaire aux Comptes

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			108 596
HOTELS		93 836	
LOCATION LOCAUX CAIO		8 229	
DIVERS		6 531	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			108 596

--

Variation des Fonds Propres

 Vu le Commissaire aux Comptes

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	895 566	12 948	4 126	9 988	902 653
Autres réserves					
Report à nouveau	464 379	(93 452)	131 760	22 480	480 206
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	319 509	28 899	15 576	180 042	183 942
Excédent ou déficit de l'exercice	(51 605)	51 605	650 840		650 840
Situation nette	1 627 849		802 301	212 510	2 217 641
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	60 366		12 000	30 407	41 958
Provisions réglementées	213 173		3 384		216 557
TOTAL	1 901 387		817 686	242 917	2 476 156

Variation des Fonds Dédiés



Vu le Commissaire aux Comptes

Etat exprimé en **euros**[illegible]

Subventions d'exploitation							
HOTEL 115	222 767		222 767		1 350 822	1 350 822	
HOTEL DA	1 379 684		1 379 684		1 062 282	1 062 282	
AVDL	191 725		191 725		196 300	196 300	
ALT ASE	15 756		15 756		15 756	15 756	
CADA	14 700		14 700		14 700	14 700	
SOUS-LOC DALO	82 000		82 000		121 472	121 472	
PAPE	64 202		64 202		17 802	17 802	
RELAIS DU BOUSCAT	11 763		11 763				
SIAO/I15	8 580		8 580				
MEUNIER					22 786	22 786	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	1 991 177		1 991 177		2 801 919	2 801 919	

Variation des Subventions d'Investissement



Vu le Commissaire aux Comptes

Etat exprimé en euros

	Subventions à la clôture 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2021
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	299 224	12 000	213 702	97 522
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	299 224	12 000	213 702	97 522
Quotes-parts virées au compte de résultat	238 858	30 407	213 702	55 564